

**Fiche N°4 : Renseignements intendance  
2021-2022**

**A rendre obligatoirement**

<b>NOM :</b>	<b>PRENOMS :</b>	<b>CLASSE :</b>
--------------	------------------	-----------------

La fiche intendance est à renseigner afin qu'une CARTE D'ACCES AU LYCEE soit établie, elle permet également d'accéder à la restauration scolaire.

Documents obligatoires à fournir :

1. Une **photographie d'identité** avec nom et prénom au dos àagrafer au présent document ;
2. Un **relevé d'identité bancaire** (RIB) au nom du responsable financier de l'élève (pour d'éventuels remboursements : voyages ou sorties annulés, solde de cantine à restituer en cas de départ en cours d'année scolaire) ;
3. Pour les élèves susceptibles de déjeuner au restaurant scolaire, un **chèque de 40 €**, à l'ordre de l'Agent Comptable du lycée François-Couperin (nom et prénom de l'élève au dos du chèque) ;
4. L'**attestation de restauration scolaire** (cf. documents « Equitables »)

**FOURNIR UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE A AGRAFER CI-DESSOUS**

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE OBLIGATOIRE

**RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE OBLIGATOIRE**

# RESTAURANT SCOLAIRE

## Lycée Francois Couperin – 2021-2022

Tous les usagers doivent être munis de leur carte de restauration scolaire. Elle est remise à chaque **nouvel** élève en début d'année scolaire. Elle permet également l'accès au lycée. Tout renouvellement sera facturé 5 €.

- Les lycéens et étudiants déjeunent au TICKET, entre 1.54 € et 4.09 € par repas, en fonction du quotient familial indiqué sur l'attestation de restauration scolaire reçue de la CAF. **Sans ce document, le tarif maximum sera appliqué.**
- Les internes sont au FORFAIT.

### **LA RÉSERVATION EST OBLIGATOIRE.**

ATTENTION, SI LA CARTE N'EST PAS APPROVISIONNÉE LA RÉSERVATION NE POURRA PAS SE FAIRE.

Le restaurant scolaire du Lycée est **OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 11H30 A 13H30.**

Il est équipé d'un système de gestion informatisée des repas avec contrôle d'accès.

## MODALITÉS DE RÉSERVATION DES REPAS

### OÙ RÉSERVER ?

**Sur internet** : sur le site du lycée, en haut, à gauche, icône Turboself.

Se munir de votre identifiant reçu par mail (adresse mail valable indispensable, donnée lors de l'inscription)

**Sur les bornes** réparties dans le lycée (bâtiments J et S), avec votre carte.

### QUAND RÉSERVER ?

**Au plus tard la veille avant 10h30.**

Possibilité de réserver au mois, à la semaine sur Internet et sur les bornes.

### COMMENT ANNULER UNE RÉSERVATION ?

Au plus tard jusqu'à 10h30 le jour concerné via les mêmes modalités que celles de la réservation.

### RÉSERVER C'EST MANGER :

La réservation permet l'ajustement des quantités commandées à la société de restauration.

Toute réservation effectuée donne donc lieu à facturation du repas.

Par dérogation à cette règle, il ne sera pas décompté de repas si le convive présente un certificat médical justifiant son absence.

Aucun autre cas ne peut être pris en compte.

### VOUS POUVEZ RECHARGER VOTRE COMPTE :

- Par chèque libellé à l'ordre de L'Agent Comptable du Lycée Couperin, à déposer au service comptable du lycée ;
- En espèces directement auprès du Service Comptable du Lycée ;
- En ligne, paiement en sécurisé, avec votre identifiant :

### La procédure à suivre est la suivante:

- Rendez-vous sur le site du lycée : cliquez en haut à gauche de la page d'accueil « Paiement en ligne Restauration scolaire »
  - Saisir votre identifiant de connexion et votre mot de passe communiqués par mail
  - Suivre les instructions proposées à l'écran

*Si vous ne possédez pas votre identifiant et/ou votre mot de passe :*

*- Cliquer sur « Demande de création de compte »*

*- Saisir les 5 derniers chiffres indiqués sur le dessus de votre badge d'accès au self : Carte N° 1406-0XXXX*

*- Saisir une adresse mail valide sur laquelle vos identifiant et mot de passe vous seront adressés sous 48 H*

*A réception, suivre la procédure classique indiquée ci-dessus*



A noter :

Les comptes ne sont crédités qu'en différé le lendemain matin après 8 heures, suite à la synchronisation quotidienne des modules.